



Monsieur Philippe GROSVALET
Président du Conseil Départemental de L.A.
Hôtel du Département
3, quai Ceineray
CS 94109
44001 NANTES CEDEX 1

Nantes, le 29 Mai 2018

Objet : Préavis de grève reconductible des unités de Protection Maternelle et Infantile
du 11 juin 2018 0 :00 au 4 juillet minuit

Monsieur le Président,

Lors des réunions d'information syndicale des 19 janvier 2018 et 16 avril 2018 sur le plan d'évolution de la PMI, les agents ont largement exprimé leurs inquiétudes, et même leur opposition aux prérequis imposés dans le cadre de la réorganisation des unités PMI et de la rénovation de l'action sociale de proximité.

En effet, si les agents ont bien intégré la place à part entière des puériculteurs/trices et médecins de secteur au sein des Espaces Départementaux des Solidarités, ils revendiquent une hiérarchie unique (encadrement technique et hiérarchique) avec une référence métier, et une lisibilité de la présence médicale au sein de ces Espaces.

Nous demandons donc une concertation sur le changement de dénomination des Centres Médico-sociaux, et sur le rattachement fonctionnel et hiérarchique des puériculteurs/trices, à savoir le maintien d'une réelle Unité PMI, du siège jusqu'aux territoires.

Les quatre organisations syndicales déposent ainsi un préavis de grève reconductible à l'intention des agents de la PMI, du 11 Juin 2018 0h00 au 4 Juillet minuit.

Dans le cadre de ce préavis, nous demandons à être reçus en présence de Monsieur le Vice-Président Ressources Humaines, Dialogue Social et Qualité du Service Public Départemental, de Madame la Vice-Présidente Famille et Protection de l'Enfance, et de Madame la Vice-présidente Action Sociale de Proximité et Insertion.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Président l'expression de nos salutations respectueuses.

CFDT
Philippe GORET
Signé

CGT
Pascal GOUJON
Signé

FO
Stéphanie HALLIEN
Signé

UNSA
Alphonse RUBIO
Signé